

Construction & aménagement

Economie circulaire et construction : de l'obsolescence à la résilience

Entre besoin croissant en logements et infrastructures – le quart du parc de logements français de 2050 n'est pas encore construit –, nécessaire réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement, renforcement législatif (loi AGEC, RE2020, Loi Climat et Résilience), pénurie mondiale alarmante de matériaux et augmentation des prix de l'énergie : les acteurs de la filière du bâtiment doivent se réinventer, innover et repenser leurs pratiques et modes de construction pour les ancrer dans une démarche de durabilité vis-à-vis de l'environnement mais aussi durable dans le temps.

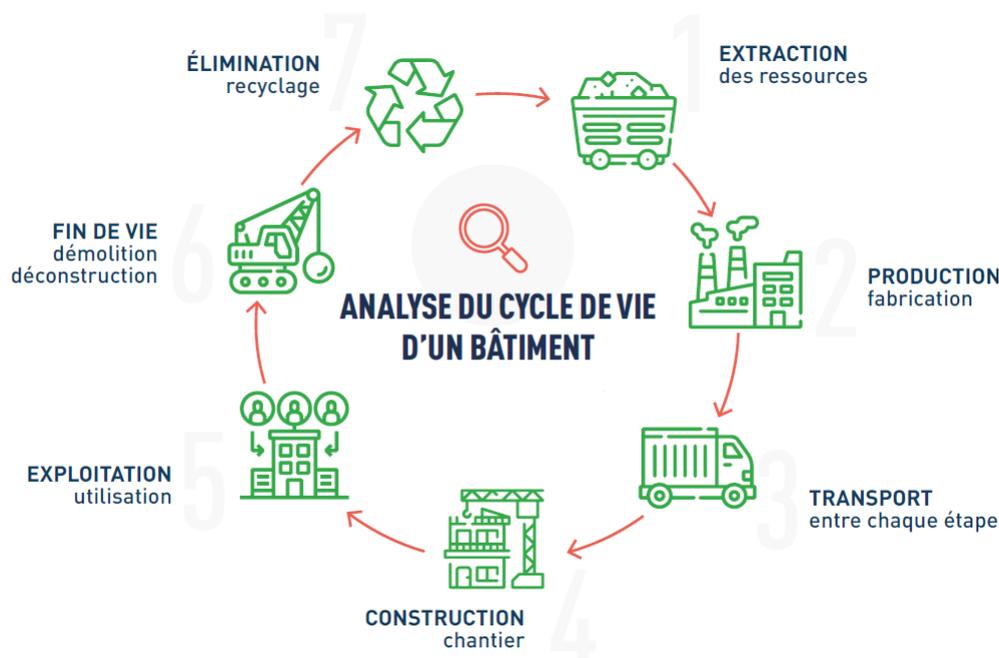
De la construction à la déconstruction : les grands fondamentaux de l'économie circulaire, parce qu'ils pensent chaque étape du cycle de vie d'un bâtiment, représentent un levier essentiel pour révéler ce défi et être à la hauteur des enjeux. Pour accompagner et pérenniser le déploiement de ces nouvelles pratiques, les acteurs de la maîtrise des risques ont un rôle moteur à jouer. Compréhension des nouvelles normes, fiabilisation, sécurisation et mise en œuvre des techniques, technologies et dispositifs nouveaux de construction : autant de prérequis nécessaires pour permettre à toute la filière du bâtiment et la construction de s'engager durablement, et en toute sécurité, dans de nouvelles démarches vertueuses.



Jean-Luc Nectoux,
Directeur Sector Line Infrastructures & Construction chez Apave

La prise de conscience est globale et le constat partagé par les acteurs de la filière et la société dans son ensemble : nous ne pouvons plus construire comme avant. La préservation des ressources naturelles et les objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre nécessitent de réduire les volumes de déchets produits et stockés. Et, de fait, réutiliser intelligemment les matériaux déjà existants là où ils sont pour éviter au maximum les impacts environnementaux liés au transport, premier secteur émetteur de CO₂... C'est dans ce contexte que l'économie circulaire appliquée à la construction apportent des réponses concrètes et efficaces », indique Jean-Luc Nectoux, Directeur de la Sector Line Infrastructures & Construction chez Apave. « Quand on parle construction durable, on pense souvent, à tort, que cela ne concerne que le choix des matériaux utilisés. Matériaux biosourcés, géosourcés et recyclés sont évidemment des éléments clés. Cependant, construire durable va bien au-delà ! Il s'agit désormais d'anticiper et de penser l'avant, le pendant et l'après. La construction d'un nouveau bâtiment va-t-elle perturber la biodiversité environnante ? Comment le chantier sera-t-il approvisionné ? Quels matériaux seront utilisés ? Quelles seront leurs provenances ? Que deviendront les déchets du chantier ? Comment repenser l'adaptabilité et l'évolution des usages de l'ouvrage construit dans le temps ? Si le bâtiment était amené à être déconstruit, quel serait le potentiel de réemploi et de recyclage des matériaux et équipements ? Comment faire du parc de bâtiments actuel la banque de matériaux des constructions futures ? Nous sortons définitivement de l'ère de

l'obsolescence, désormais intenable, pour entrer dans celui de la résilience : il s'agit d'un changement complet de paradigme absolument nécessaire », conclut-il.



Focus - Réutiliser pour mieux construire : le réemploi, une réponse à la pénurie

70% des déchets produits chaque année en France proviennent du BTP

Selon l'Ademe, le BTP génère 70 % des déchets produits chaque année en France – soit 224 millions de tonnes de déchets produites en 2020 – et seulement 1% du gisement de Produits & Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) fait actuellement l'objet de réemploi.

Dans un contexte de pénurie mondiale de matériaux de construction (bois, acier, PVC, briques, tuiles...), et alors que le secteur est engagé dans une politique volontariste de transition de ses pratiques, les déchets de chantiers stockés actuellement aux quatre coins du territoire représentent une réserve de matériaux pour tous les acteurs, et notamment les artisans du bâtiment, qui en manquent aujourd'hui cruellement.

Cas pratique - L'exemple de la future Arena Porte de la Chapelle, projet durable et circulaire



Dans le cadre d'un appel d'offres de la Ville de Paris, Apave a été choisie pour assurer les missions de solidité des ouvrages et de sécurité des personnes de la future Arena Porte de la Chapelle, dans le 18^{ème} arrondissement.

D'une capacité de 8 000 places assises, sur un espace de 12 000 m² avec d'immenses parois vitrées, des structures en

bois et une vaste terrasse végétalisée, ce nouvel équipement accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et deviendra la résidence du Paris Basketball, tout en offrant un nouvel espace de vie pour les habitants du quartier.

Avec pour mission principale de garantir la solidité des ouvrages et la sécurité des personnes, Apave doit s'assurer également de l'isolation acoustique et thermique des bâtiments, ainsi que du respect des dispositions réglementaires d'accessibilité aux personnes handicapées. Ce projet d'envergure, dans lequel Apave est partie prenante, représente un véritable défi du fait des caractéristiques spécifiques et uniques de celui-ci, et mobilise l'ensemble des expertises du Groupe Apave :

- Plus de 7 000 m² de toiture végétalisée, procédé jusqu'alors jamais mis en œuvre sur ce type de toiture, et 1 700 m² de terrasse plantée
- Des sièges de gradins en plastique recyclé issues de l'économie circulaire, qui impliquent une expertise en matériaux quant à leur durabilité et degré de résistance
- Des cloisons en briques de terre crue compressées issues des déblais du Grand Paris Express impliquant également une appréciation des matériaux géosourcés, mais surtout une connaissance accrue de la thermique et de l'acoustique

A propos d'Apave

Apave est un groupe international de plus de 150 ans spécialisé dans la maîtrise des risques. Entreprise indépendante avec un CA de près d 1Md€, Apave compte aujourd'hui 12 650 collaborateurs, 130 agences en France, 170 sites de formation en France et à l'international et 18 centres d'essais. Apave est présente à l'international à travers plus de 45 pays. Près de 500 000 clients lui font déjà confiance en France et à l'international. www.apave.com

Contact Presse

Bénédicte Williatte

06 07 36 10 23 - Communication.presse@apave.com